



## Conseil Municipal

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mardi 26 novembre 2024

Le mardi 26 novembre 2024, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à salle d'honneur sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, conformément à la convocation qui lui a été faite le mardi 19 novembre 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23.

#### Présents

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Laurence MORY, M. Serge GIBERT, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Fatima GHADI, M. Arnaud GLABIEN, M. Jean-Paul CRAYE, Mme Géraldine MARCHISET, M. Philippe DE GUBERNATIS, M. Ludovic VALETTE, Mme Cathy DELPLANQUE, Mme Laëtitia PANNECOCKE, M. Sébastien DESCAMPS, M. Charles BEAUCHAMP, M. Gilles COQUELLE, M. Eric MAQUET, Mme Sophie LEFEBVRE, M. Éric BRIDOUX, Mme Martine PINHEIRO.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Représentés

Mme Laëtitia LAURENT donne pouvoir à M. Arnaud GLABIEN, M. Bertrand SIX donne pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE, Mme Stéphanie BLONDEL donne pouvoir à M. Philippe DE GUBERNATIS, M. Bertrand MERLIN donne pouvoir à M. Eric MAQUET .

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Laurence MORY est désignée pour remplir cette fonction.

---

#### Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé : Décision modificative n°02

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de procéder à ajustements des crédits au budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé avant clôture des comptes.

Ces ajustements consistent à abonder de 3 179 € HT les dépenses de fonctionnement au chapitre 011 « Charges à caractères général », à raison de :

- + 2 251 € à l'article 611 contrats de prestations de services (artistes, sécurisation et sonorisation des rues ...)
- + 928 € à l'article 6236 « Catalogues et imprimés » (publicité, fascicules de foire)

Pour financer ce besoin, Monsieur le Maire propose d'abonder de 3 179 € HT les recettes de fonctionnement au chapitre 731 « Impositions directes » à l'article 73154 « Droits de place »

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions ;

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2024.02462, en date du 27 mars 2024, portant affectation des résultats ;

Vu la délibération n° 2024.02464, en date du 27 mars 2024, portant approbation du budget primitif 2024 du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé ;

Vu la délibération n°2024.02536, en date du 19 août 2024, portant décision modificative ;

Sur proposition de procéder à ajustements de crédits en section de fonctionnement comme ci-avant énoncé ;

Invité à délibérer, le Conseil municipal **ADOTPE** la présente décision modificative n°02 du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 3 179 € HT en section de fonctionnement :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Chap.	Intitulé	BP	DM	BP+DM
011	Charges à caractères générales	60 110,00 €	<b>3 179,00 €</b>	63 289,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €	<b>0,00 €</b>	3 000,00 €
023	Virment à la section d'investissement	2 000,00 €	<b>0,00 €</b>	2 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	321,00 €	<b>0,00 €</b>	321,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	<b>0,00 €</b>	500,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	179,00 €	<b>0,00 €</b>	179,00 €
	<b>Total</b>	66 110,00 €	<b>3 179,00 €</b>	69 289,00 €

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Chap.	Intitulé	BP	DM	BP+DM
70	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	6 700,00 €	0,00 €	6 700,00 €
731	Impositions directes	20 000,00 €	3 179,00 €	23 179,00 €
74	Dotations et participations	19 000,00 €	0,00 €	19 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	20 410,00 €	0,00 €	20 410,00 €
	<b>Total</b>	66 110,00 €	3 179,00 €	69 289,00 €

**POUR** : 23

**CONTRE** : 0

**ABSTENTION** : 0

**NE PARTICIPE PAS** : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (<https://www.telerecours.fr/>)*

**Ainsi fait les jours, mois et an susdits**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

**Le secrétaire de séance**

Publié le : 02/12/2024
Transmis au contrôle de légalité le : 02/12/2024